



Chatterie du Korat Céleste

Contrat de Vente Chaton Korat - Non reproducteur

Éleveur :

Gabriel Lemonier
27, rue Sigorgne
71000 - Mâcon
Tel : [06].51.85.58.78
E-mail : contact@korat-celeste.com

Acquéreur :

Mlle Céline De Malaterre
455, Av du Maréchal Tiberine
78125 Ville en Noisaye
Tel : 09.00.00.00.00
E-mail :

Chaton :

Tau Ceti du Korat Céleste
Mâle
Date de naissance : 15/01/2022

Père : (nom du sire)
Mère : (nom de la reine)

Vente :

Chaton de race Korat : 1208.33 €HT
TVA (Taux 10%) : xxx.xx €
- stérilisation [Ovariectomie/castration] : xx.xx €HT
TVA (Taux 20%) : xx.xx €
Total TTC : xxxx.xx €TTC
dont TVA [20%] : xxx.xx €
Acompte versé* : - 450.00 €
Reste dû : xxxx.xx €TTC

Ref : 2016-IS-0000

* Le coût de la stérilisation dépend du sexe du chaton; la stérilisation est à la charge de l'acquéreur.

** Le versement de l'Acompte n'est pas remboursable en cas de désistement.

Conditions Générales de Cession

I) Conditions particulières pour un chaton de compagnie.

Le chaton sera vendu castré/stérilisé et l'Éleveur fournira à l'Acquéreur, pour en être remboursé, la facture de l'opération.

II) Les documents suivants sont remis à l'Acquéreur.

- Carnet de vaccination mentionnant le numéro de la puce électronique d'identification.
- Certificat d'identification provisoire SIEV, dans l'attente du certificat d'identification définitif et de transfert de propriété.
- Certificat de bonne santé établi par un vétérinaire.
- Carnet de recommandations pour l'alimentation et les soins du chaton.
- Pedigrees des géniteurs, dans l'attente du pedigree LOOF du chaton que l'Éleveur transmettra à l'Acquéreur dès sa réception.

III) L'Acquéreur s'engage :

- Veiller à la bonne santé du chat et à lui assurer une vie heureuse.
- Ne pas le faire dégriffer.
- Ne pas le laisser divaguer sans contrôle ni protection.
- Ne pas vendre ou donner ce Korat sans en avoir averti l'Éleveur/Vendeur et avoir obtenu son accord.
- Ne pas céder ou vendre ce Korat à ou par une animalerie ou un revendeur d'animaux.
- Ne pas céder ce Korat à un institut de recherche, hôpital ou laboratoire de recherche, en vue de pratiquer tout type d'expérimentation animale.

IV) L'Éleveur-Vendeur garantit que :

- Le chaton est sain et en bonne santé au moment de la vente ainsi que le mentionne le certificat vétérinaire joint.
- Le chat ci-dessus désigné a une généalogie pouvant être retracée jusqu'à ses ancêtres Thaï.
- Il a été élevé avec amour et soin depuis sa naissance.
- A sa connaissance, le chaton présente les caractéristiques d'un chat d'exposition.
- Il est vendu en tant que chat de qualité sur les points de la santé, du caractère et de la conformité aux critères de la race.
- Il a reçu deux injections du vaccin contre le Typhus, le Coryza et la Leucose.
- Qu'il est identifié par insert (Puce RFID placée par le vétérinaire de l'éleveur).
- Ce Korat est le descendant de Korats qui ont été testés négatifs, suivant une procédure reconnue, pour les gènes GM1 et GM2 responsables de la maladie génétique appelée Gangliosidose.
- Ce Korat est le descendant de Korats qui ont été testés négatifs, suivant une procédure reconnue, pour les gènes chocolat et siamois.

V) Dispositions Légales

La présente vente est soumise aux dispositions légales, en particulier celles relatives aux vices rédhibitoires dans les ventes et échanges d'animaux domestiques, notamment les articles L213-1 à 213-9 et R213-2 à R213-8 du code rural et de la pêche maritime qui définissent les maladies constituant des vices rédhibitoires, les délais pour faire établir un diagnostic de suspicion par un vétérinaire et le délai pour engager une action en garantie. La date de livraison du chaton est celle de la présente vente.

Signature de l'éleveur :

Ecrire : Lu et approuvé

Signature de l'acquéreur :